

**DISTRICT DE QUÉBEC
ANNÉE JUDICIAIRE 2026-2027**

**DIVISION ADMINISTRATIVE ET D'APPEL
PRATIQUE ADMINISTRATIVE**

Veillez prendre note que la pratique administrative (Dossiers fiscaux et d'appel en matière administrative) tient séance, à la salle 5.02E du Palais de justice de Québec.

Les dates retenues pour les séances de pratique administrative au cours de l'année judiciaire 2026-2027 sont les suivantes :

11 septembre 2026	12 mars 2027
16 octobre 2026	16 avril 2027
9 novembre 2026	7 mai 2027
4 décembre 2026	11 juin 2027
29 janvier 2027	2 juillet 2027
19 février 2027	20 août 2027

Les [Lignes directrices sur l'utilisation de la visioconférence à la Chambre civile](#), en vigueur depuis le 1^{er} mai 2023, s'appliquent aux séances de la pratique administrative, particulièrement le titre 3 : « Demande en cours d'instance ».

En conséquence, une demande pour être autorisé à participer à la séance de pratique administrative par visioconférence concernant un dossier contesté doit être transmise par courriel à la Coordination à l'adresse coordcivqc@judex.qc.ca, avec copie aux autres parties à l'instance, accompagnée des pièces justificatives qui en soutiennent les motifs, le cas échéant.

Cette demande visant à être entendu à distance ne doit pas être présentée lors de la séance de pratique administrative.

Le lien TEAMS pour participer à la séance de pratique administrative est le suivant :

Réunion Microsoft Teams

Participez à partir de votre ordinateur, de l'application mobile ou d'un appareil de la salle

[Cliquez ici pour vous joindre à la réunion](#)

ID de la conférence VTC : 1193411670#

[Autres instructions VTC](#)

ID de la réunion : 290 028 835 235

Ou composez le numéro de téléphone (audio seulement)

581-319-2194, 860997112# Canada, Quebec

1 833 450-1741, 860997112# Canada (Numéro gratuit)

No de conférence téléphonique : 860 997 112#

Les participants à distance sont invités à prendre connaissance des [Lignes directrices visant à encadrer l'utilisation des technologies en salle d'audience et la conduite des participants qui se joignent à distance à une audience](#), adoptées le 25 mai 2022.

Tout dossier convoqué et dont l'avis de présentation mentionne la salle 4.26 (pratique régulière) sera inscrit au rôle d'audience de la salle 5.02E à la date de pratique administrative la plus rapprochée en aval.

Bureau de la coordination
Chambre civile – Cour du Québec
coordcivqc@judex.qc.ca
Téléphone : (418) 649-3420

HC/mp